

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 09 AVRIL 2026

Le 09 Avril 2026, à 19 h 00 le Conseil Municipal de LESPARRÉ-MÉDOC, légalement convoqué le 03 Avril 2026, s'est assemblé dans la salle du conseil municipal, sous la Présidence de M. Bernard GUIRAUD, Maire.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Mesdames et Messieurs GUIRAUD Maire, FERNANDEZ, MESSYASZ, CHAPPELLAN, QUILLET, FLEURT, Adjoints, CADRET, DALCIN, SONNI, MEYER, LE BREDONCHEL BOYER, BAHLOUL, ROHEL, PALAT, MOIZEAU, LAMOU, FOUCHOU-LAPEYRADE, CHEVALLEREAU, BERNADET, BONATI, LABARERE, BERARD, CHAPOU, EL KAÏM, HUE, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent être au nombre de vingt-neuf.

**ABSENTS REPRÉSENTÉS** :

M. ROBERT	Adjoint	qui a donné procuration à	M. CHAPPELLAN Adjoint
Mme MUSETTI	Conseillère M <sup>ale</sup>	qui a donné procuration à	Mme ROHEL Conseillère M <sup>ale</sup>
M. VERNEUIL	Conseiller M <sup>al</sup>	qui a donné procuration à	M. PALAT Conseiller M <sup>al</sup>

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme QUILLET Adjointe, est désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité

---

**RAPPORTEUR** : Bernard GUIRAUD

**027- OBJET** : Désignation des représentants au sein du SDEEG

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le renouvellement général du conseil municipal ;

Vu les statuts du SDEEG, Établissement Public de Coopération Intercommunale, auquel la commune de Lesparre-Médoc est adhérente ;

Considérant qu'il convient, à la suite du renouvellement du conseil municipal, de désigner les représentants de la commune au sein de cet organisme ;

Considérant que, conformément aux statuts de l'EPCI, la commune doit désigner deux délégués titulaires pour la représenter ;  
Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE**

**DÉCIDE À L'UNANIMITÉ**

☞ De désigner les deux représentants titulaires de la commune suivants, au sein du SDEEG :

☞ *Monsieur Bernard GUIRAUD*

☞ *Monsieur Alain ROBERT*

☞ D'autoriser le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Pour copie conforme  
Le Maire



A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Bernard GUIRAUD', is written over a horizontal line.

**Bernard GUIRAUD**

Acte télétransmis au contrôle de légalité  
Numéro de l'accusé réception  
033-213302409-20260409-0027-DE  
**CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE**  
Publié ou notifié le 10/04/2026